

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget 2021 : un déficit raisonnable dans un contexte exceptionnel

La Municipalité présente un budget 2021 avec un excédent de charges de CHF 10.5 millions. Après deux années consécutives de coupes, elle renonce à imposer un nouveau programme d'économies dans une conjoncture marquée par l'incertitude. Les associations locales verront leurs subventions revenir à leur état initial de 2018. De plus, des étapes importantes de plusieurs projets démarreront ces prochains mois, dont entre autres, le lancement des études pour la réalisation du Complexe multisport de Colovray, sous réserve de l'accord du Conseil communal.

Maintien des économies et hausses des subventions

La propagation de l'épidémie de la Covid-19 a généré de sérieuses difficultés économiques cette année et l'incertitude demeure pour 2021. Dans ces circonstances, la Municipalité renonce à imposer de nouvelles coupes, mais maintient les économies réalisées les deux précédentes années, à l'exception des subventions en faveur des associations locales, dont les dotations reviennent au niveau de 2018.

Poids des charges péréquatives

Malgré le rééquilibrage financier de la participation à la cohésion sociale suite à l'accord intervenu entre les Communes et le Canton, la péréquation continue à obérer lourdement le budget communal. Ce sont ainsi près de 44% des recettes fiscales communales qui seront absorbés par le Canton l'année prochaine.

Relance des investissements

Dans le contexte actuel de crise, la Municipalité considère que les pouvoirs publics se doivent de conduire une politique anticyclique. Afin de soutenir le tissu économique, des étapes importantes de plusieurs projets seront lancées. Parmi les dépenses prévues en 2021 figurent notamment : la construction de l'Hôtel de police, le lancement des études relatives à la construction du Complexe multisports de Colovray et à la mise en souterrain du parking et la réalisation d'un parc public à Perdtemps.

Conclusion

Le budget 2021 tient compte de la situation exceptionnelle découlant de la pandémie. La Municipalité s'efforce de défendre au mieux l'économie locale et d'offrir des prestations de qualité à la population. Néanmoins, la marge de la Ville demeure restreinte du fait du poids important de la péréquation et du faible taux d'imposition.

Arrivée bientôt au terme de sa législature, elle se réjouit de poursuivre l'ensemble des projets qui font de Nyon une ville dynamique et où il fait bon vivre.

Le graphique en page suivante présente la répartition des dépenses de fonctionnement prévues en 2021 sur 100 francs (hors dépenses des Services industriels de Nyon) >>>

Informations complémentaires

M. Claude Uldry, Municipal en charge des Finances, 078 769 96 70

Répartition des dépenses de fonctionnement prévues en 2021 sur 100 francs
(hors dépenses des Services industriels de Nyon)

